

## DÉCISION DU PRÉSIDENT

<b>Décision</b> <b>N° 12-2022</b>	<b>MOYENS GENERAUX</b> <b>CONTRATS-CONVENTIONS</b> <b>Prestations d'entretien du linge résidents hors site et sur site avec acquisition ou location – maintenance avec option d'achat</b> • <b>Signature de l'avenant n° 1 à la convention de prestation de services à intervenir avec le RESAH</b>
--------------------------------------	--

### **Le Président,**

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22 qui permet au Président, par délégation du Conseil d'Administration, de lancer des consultations sous le seuil réglementaire, ainsi que l'article L.2122-23 ;

VU l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 ;

VU la Délibération du Conseil d'Administration en date du 28 août 2020, portant délégation du Conseil d'Administration au Président, en termes de « marchés publics », en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la Délibération du Conseil d'Administration en date du 24 septembre 2018 décidant d'adhérer au groupement d'intérêt public 'Réseau des acheteurs hospitaliers' ;

VU la Décision n° 19-2020 approuvant les termes de la convention de prestation d'entretien du linge résidents à intervenir avec le groupement d'intérêt public 'Réseau des acheteurs hospitaliers' ;

CONSIDERANT la proposition faite par le RESAH suite à une erreur de rédaction concernant les modalités financières ;

CONSIDERANT l'ensemble du dossier présenté ;

### **Prend la décision suivante :**

- Article 1. **APPROUVE** les termes de l'avenant n° 1 à la convention de prestation d'entretien du linge résidents à intervenir avec le groupement d'intérêt public 'Réseau des acheteurs hospitaliers', situé 47 rue Charonne à Paris (75011).
- Article 2. **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces relatives à cette décision.
- Article 3. **PRECISE** que la contribution financière annuelle du 01/09/2020 au 10/08/2024 est de 500 € nets de taxe et non 2 000 € comme indiqué dans la convention 2020-041-65.
- Article 4. **CHARGE** le Pôle « Social », la Résidence Jacques-Bertrand, Monsieur le Directeur des Services et Madame la Trésorière municipale de l'exécution de la présente Décision qui sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.
- Article 5. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de Clisson.

Clisson, le 16 septembre 2022

Décision publiée et affichée  
le 19/09/2022



**Xavier Bonnet**  
Président



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

CONTRATS-CONVENTIONS\_Prestations d'entretien du linge résidents hors site et sur site avec acquisition ou location - maintenance avec option d'achat - signature de l'avenant n. 1 à la convention de prestation de services à intervenir avec le RESAH

---

**Date de transmission de l'acte :** 19/09/2022

**Date de réception de l'accusé de réception :** 19/09/2022

---

**Numéro de l'acte :** CCAS\_AR\_122022 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 044-264401555-20220916-CCAS\_AR\_122022-CC

---

**Date de décision :** 16/09/2022

**Acte transmis par :** Angelina LEROUX

---

**Nature de l'acte :** Contrats conventions et avenants

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.2. Prestations de service (article 30)

**Avenant N° 1**

**À la convention de service d'achats centralisé n° 2020-041-65 ayant pour objet « Prestations d'entretien du linge résidents hors site et sur site avec acquisition ou location-maintenance avec option d'achat »**

**ENTRE D'UNE PART :**

**Nom de l'organisme :** CCAS CLISSON

SIRET : 264 401 555 000 18

Ci-après le « Signataire »

Le Signataire agit pour le compte du ou des Bénéficiaire(s) listé(s) en annexe.

**ET D'AUTRE PART :**

**Le Groupement d'intérêt public « Réseau des acheteurs hospitaliers » (GIP Resah)**

Représenté par son Directeur général, Monsieur Dominique LEGOUGE

Contact : centrale-achat-paysdelaloire@resah.fr

Ci-après « le Resah »

Vu la convention n° 2020-041-65 ;

**Il est convenu ce qui suit :**

**ARTICLE 1. OBJET DE L'AVENANT**

Le présent avenant a pour objet de modifier les modalités financières de la convention précitée.

**ARTICLE 2. CONTRIBUTION FINANCIERE**

Le présent avenant précise que la **contribution financière annuelle du 01/09/2020 au 10/08/2024 est de 500€ nets de taxe et non 2000€ comme indiqué dans la convention 2020-041-65.**

Le cas échéant, un avis des sommes à payer sera envoyé au Signataire dès la date de début d'exécution de l'avenant.

Le délai global de paiement est de 50 jours pour les établissements de santé et le service de santé des armées. Ce délai est ramené à 30 jours pour les autres acheteurs.

**ARTICLE 3. RENONCIATION A RECOURS**

Les parties renoncent réciproquement à tous recours relatifs aux dispositions du présent avenant.



**ARTICLE 4. AUTRES STIPULATIONS**

Les autres stipulations de la convention initiale demeurent inchangées.

**ARTICLE 5. DUREE ET DATE D'EFFET**

Le présent avenant prend effet à compter de sa signature et se terminera à la fin de l'exécution des prestations.

Le présent avenant a été établi en un exemplaire original conservé par le Signataire et une copie conservée par le Resah.

<b>Fait à Paris, le</b> (ne pas remplir)	
<b>Pour le Signataire, Son représentant</b>  Xavier BONNET Président du CCAP 	<b>Pour le Resah, Le Directeur général ou son représentant légal, Dominique LEGOUGE</b>  

Remplir autant d'annexe que de Bénéficiaire(s) concerné(s)

**ANNEXE N°1**

**Partie 1 : Renseignements administratifs et financiers**

- **BENEFICIAIRE** : Résidence Jacques Bertrand
- SIRET : 264 401 555 000 34
- Référent(s) pour l'exécution du présent marché :

Civilité :	<input type="checkbox"/> M. <input checked="" type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme
Nom :	BARROUÉ	
Prénom :	Emmanuelle	
Fonction :	Directrice PHAD	
Téléphone :	0240540403	
Mail :		

**Partie 2 :**

**Lots concernés :**

Lots listés ci-après : Lot 1

**Durée d'exécution :**

Date de début : 01/09/2020

Date de fin : 10/08/2024

